

ans et jouissent encore d'une grande vogue. Au delà de 6,000 concurrents ont bénéficié de ces concours, qui visent au perfectionnement des méthodes de culture en vue d'augmenter le revenu de la ferme.

Les programmes destinés à l'amélioration des sols comprennent les grandes entreprises d'égouttement du ministère et les travaux de moindre envergure de groupes de cultivateurs aidés du gouvernement. Au cours des cinq dernières années, 500,000 acres ont été améliorées ou asséchées et l'égouttement souterrain a été pratiqué sur 400,000 acres.

Diverses mesures aident à l'amélioration des cultures et du bétail. Une station d'insémination est établie à Saint-Hyacinthe à l'intention de 31 cercles d'éleveurs et des stations d'hybridation des plantes pour les céréales et cultures fourragères, les légumes et les petits fruits sont maintenues à certains endroits. Des spécialistes font la lutte aux parasites et aux maladies des plantes et des animaux; les principaux laboratoires sont établis à Québec et d'autres sont installés dans différentes régions, parfois dans des écoles.

La coopération agricole est très répandue au Québec. On y trouve 600 coopératives, qui comptent en tout 69,000 membres, et 90 sociétés agricoles, groupant 28,000 membres, s'occupent des intérêts locaux et organisent des expositions de comté. Il existe en outre 850 cercles de fermières (48,000 membres), 500 cercles de cultivateurs (24,000 membres) et 140 cercles de jeunes cultivateurs dont les 3,400 membres, garçons et filles, travaillent à diverses entreprises de caractère pratique.

Créé en 1936, l'Office du crédit agricole, en 17 années, a mis à la disposition de 36,000 cultivateurs québécois la somme de 96 millions de dollars et établi 13,000 jeunes gens sur des terres.

Ontario.—Le ministère de l'Agriculture de l'Ontario fournit de l'aide financière et des services administratifs à l'agriculture par l'entremise de son bureau central de onze divisions, de trois fermes expérimentales et de quatre institutions d'enseignement qui s'occupent de travaux de recherche et de vulgarisation sous sa surveillance. En plus de l'administration générale, le bureau central dirige les programmes d'aide aux cultivateurs et aux colons du Nord de l'Ontario pour le défrichement et le défonçage du terrain et l'amélioration des troupeaux et des fermes. 1° La Division du bétail met en œuvre des programmes d'amélioration du bétail, immatricule et examine les étalons et soutient les associations s'occupant d'animaux de race pure; 2° la Division des cultures, des semences et des mauvaises herbes aide à l'application de bonnes méthodes culturales, à l'utilisation de lignées améliorées de graines de semence, à l'amélioration des pâturages et à la destruction des mauvaises herbes; 3° la Division de l'industrie laitière assure un service d'inspection, d'instruction et de surveillance pour toutes les fabriques laitières et encourage la production de lait propre sur les fermes; 4° la Division de l'économie agricole étudie, en collaboration avec des groupements de cultivateurs, le coût de la production; 5° la Division des fruits fait observer les règlements sur les fruits et les légumes, assure un service d'information aux cultivateurs et applique la loi sur les prêts relatifs au marché coopératif; 6° la Division de la coopération et des marchés applique la loi sur la vente des produits de la ferme, la loi sur les syndicats de crédit, la loi sur les terminus d'arrivage de vivres et la loi sur les contenants de produits agricoles; 7° l'Office du lait, établi par la loi sur la réglementation du lait, réglemente et surveille le marché du lait; 8° la Division des sociétés agricoles et horticoles aide aux foires et expositions agricoles, aux concours de labour et autres et applique la loi sur les centres communautaires ruraux; 9° la Division des représentants agricoles